



La vente des chocolats de Noël est maintenue !

publié le 02/11/2020

Descriptif :

Vous avez jusqu'au vendredi 13 novembre pour passer vos commandes.

Pour les modalités, se reporter à l'article précédent.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.